

Réseau Vélo 78 a fêté ses 20 ans d'existence avec le Cadeb



La journée d'anniversaire

Elle s'est déroulée à la Maison du département à Montesson, où étaient invités membres, élus et représentants de l'État.

Après une rétrospective en images des principales actions menées, année après année, la parole a été donnée aux invités. Dans sa réponse à Réseau Vélo 78, Jean-François Bel, maire de Montesson, souligne la réalisation de quinze kilomètres de piste cyclable sur sa commune, et des projets intercommunaux de pistes cyclables vers les lycées.

En tant que président de la communauté d'agglomération CASGBS, Pierre Fond remercie de la présentation. Il relève l'intelligence d'action des deux associations, qui ont su rester fermes sans jusqu'au-boutisme. Il apprécie leur volonté de construire ensemble des projets réalisables, dans le cadre des contraintes financières. Des propos confirmés par Alexandra Dublanche, maire-adjoint à Sartrouville, conseillère régionale, présidente de la commission économique.

Associations : incontournables Stéphane Grauvogel, sous-préfet de

l'arrondissement de Saint-Germain-en Laye, estime que les deux associations sont devenues incontournables sur le territoire. Elles ont le bon niveau d'intervention : non institutionnelles, jamais complaisantes, sans verser pour autant dans la critique systématique. Les élus et l'État ont besoin d'avoir la vision différente apportée par les associations. En conclusion, le sous-préfet félicite les associations pour leur action et les invite à continuer à se faire entendre, avec encore plus de force...

Bilan des vingt ans

Vingt ans, c'est une belle tranche de vie, pendant laquelle Réseau Vélo 78 et le Cadeb ont conjointement milité et fédéré pour que les valeurs des circulations douces et du développement durable soient reconnues et prises en compte.

Pour cette vingtième année d'existence commune, les liens entre RV78 et le Cadeb se sont matérialisés par une adhésion croisée entre les deux associations.

Lorsque je regarde en arrière pour faire un point sur l'évolution des mentalités, les actions effectuées, les projets menés à terme, les espoirs déçus...

force est de constater que Réseau Vélo 78 n'a pas ménagé sa peine, en déployant beaucoup d'énergie, aussi bien sur le terrain que dans les réunions de bureau.

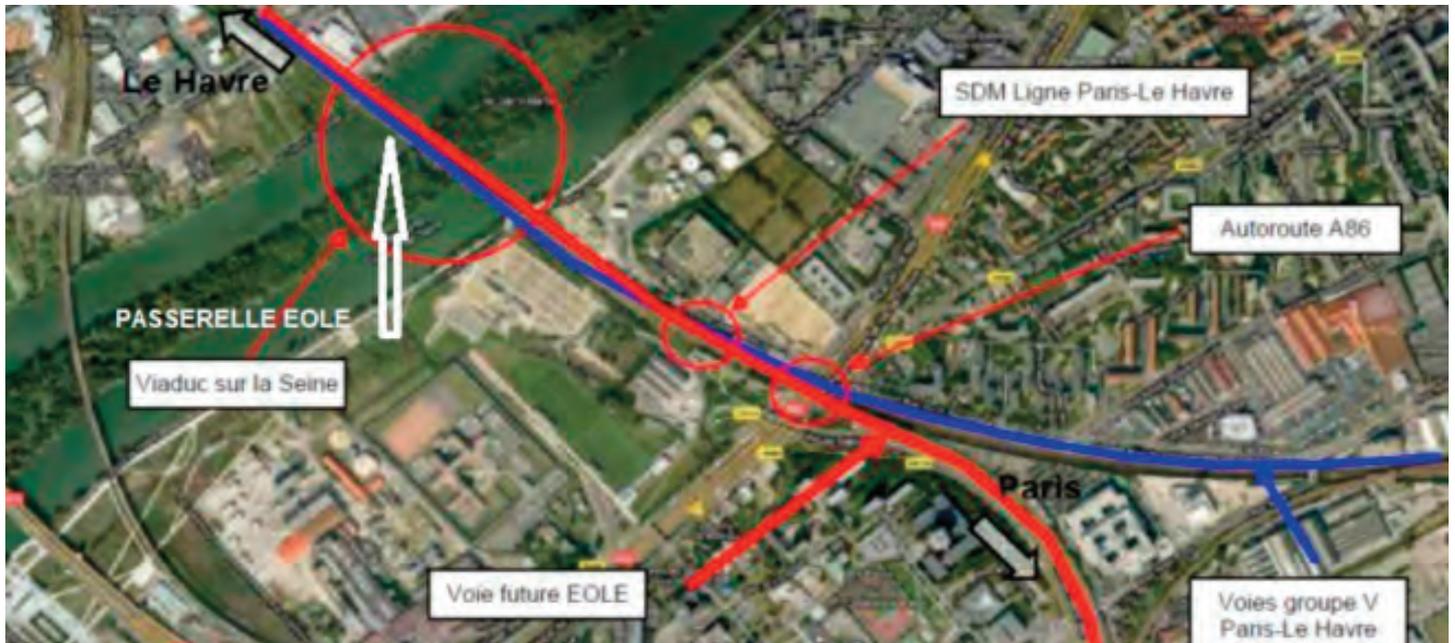
Quelles conclusions apporter au terme de ces vingt ans ?

Si l'on a tendance à considérer la lenteur des actions engagées et la difficulté à mobiliser certains de nos édiles et une partie de la société civile, alors le pessimisme l'emporte. De plus, la situation économique, avec ses restrictions budgétaires, ralentit ou bloque, nombre d'initiatives et de projets.

Si, au contraire, on se réfère au regain d'intérêt vis-à-vis des circulations douces, concrétisé par le travail effectué par les associations nationales comme la FUB et l'AF3V (auxquelles nous adhérons), par les dispositions législatives au travers du Code de la Rue ou du Plan Vélo (PAMA), par la politique volontariste de grandes agglomérations (Paris, Strasbourg, Nantes...), par des projets locaux de circulations douces qui nous impactent, par l'énergie et la solidarité des associations de terrain, alors oui je suis optimiste.

Passerelle Éole

Quand la passerons-nous ? (bis)



Cet article fait suite à celui paru dans « La Lettre n°18 », parue en 2014 : l'histoire chaotique de ce projet de passerelle continue, avec des espoirs et des inquiétudes.

L'historique

Pour resituer le contexte, cette passerelle s'inscrit dans le contexte du prolongement du RER E à l'Ouest de Paris, dont huit kilomètres en tunnel et quarante-sept kilomètres de voies existantes à réaménager jusqu'à Mantes. La mise en service est prévue pour 2022. Les maires Alexandre Joly (Houilles), M. Debourrouse (Carrières), M. Bel (Montesson) et les associations de promotion de l'usage du vélo en ville, telles Réseau Vélo 78, MDB Argenteuil/Bezons, Rueil à Vélo soutiennent ce projet de passerelle entre les deux ponts routiers de Bezons et Chatou distants de six kilomètres. La passerelle pié-

tons-vélos serait accolée au nouveau pont de franchissement de la Seine entre la boucle de Montesson et Nanterre. SNCF Réseau a intégré cet aménagement dans ses plans. Ce projet fait l'unanimité, bien que son financement ne soit pas bouclé.

De multiples avantages

La liaison douce interdépartementale desservira les zones économiques (La Défense et Rueil 2000 en rive gauche, Carrières-sur-Seine et Bezons en rive droite) et facilitera l'accès à l'université de Nanterre. Elle réduira d'autant

l'usage de la voiture et des transports en commun (bus, RER) saturés. Les temps de trajet seront réduits : quinze minutes à vélo entre la gare de Houilles et l'université de Nanterre contre trente minutes actuellement.

Sa réalisation doit être confirmée début 2017, donc le temps presse pour boucler le financement.

Un deuxième projet tout frais...

Mais depuis fin novembre 2016, un deuxième projet a fait surface. En effet, le département des Hauts-de-Seine envisage de créer une autre passerelle, également dédiée aux circulations douces, entre les villes de Nanterre et de Carrières-sur-Seine...

Son coût serait nettement plus élevé que celui de la passerelle Éole, avec laquelle il se trouve donc en concurrence. A ce jour, aucune information technique n'a été diffusée, aussi bien sur sa localisation précise que sur sa construction.

Face à cette nouvelle donne sans information, nous sommes un peu désorientés. Ne risque-t-on pas de s'enliser entre deux projets pour ne rien obtenir, en définitive ???

Une affaire à suivre de très près !



LC

Tristesse

Philippe Coulon nous a quittés

C'est avec stupeur et un immense chagrin que beaucoup d'entre nous ont appris, dimanche 11 décembre, le brutal décès de notre ami ovilleois Philippe Coulon, que nous n'avions pas vu la veille, jour du marché de Noël de Houilles, sur les stands d'associations humanitaires dont il était membre.

Après une carrière d'instituteur à Bezons, menée en parallèle avec

des engagements militants, religieux et humanistes forts, Philippe s'est donné sans compter, non seulement en paroles mais en actes au quotidien, en direction de tous ceux qu'il voulait aider.

C'est ainsi que pendant plusieurs années, il a hébergé un sans-abri bien connu des Ovilleois d'alors.

Ecologiste convaincu, il était engagé politiquement au niveau local avec les "Verts de Houilles".

Se déplaçant toujours à bicyclette, il mettait à profit ses talents d'enseignant en encourageant jeunes et adultes à la pratique du vélo, d'abord, avec Réseau Vélo 78, en direction des élèves de CM2 des écoles primaires de Houilles, dans le cadre de l'Attestation de Première Education à la Route (APER).

C'est ensuite à Argenteuil qu'il a participé, avec MDB Argenteuil-



Bezons, à la "vélo-école" destinée aux adultes n'ayant jamais enfourché une bicyclette.

Récemment, il s'était lancé dans le Repair-Café, créé par l'association Green'Houilles.

Membre actif de nombreuses associations de défense des droits humains, il était de toutes les causes en faveur de tous les opprimés et persécutés

Ne plus voir Philippe arpenter à vélo les rues et le marché de Houilles nous rend tristes. Il avait encore tant à faire en ce bas monde. Aussi demandons-nous à tous ceux qui l'ont connu, et aux autres, de poursuivre son œuvre inachevée, comme dernier hommage à lui rendre.

Adieu Philippe !

JPP

Sommaire

Page 1

Editorial

Au bout de vingt ans d'activité, convient-il d'être pessimiste ou optimiste pour l'avenir, au vu des projets déjà réalisés ?

Page 2

La passerelle Eole, accolée au nouveau pont de chemin de fer, devrait permettre aux cyclistes de franchir la Seine dans les meilleures conditions.

Page 3

Un militant actif de la cause cycliste et un homme de cœur nous a quittés.

Page 4

A Sartrouville, la nouvelle piste cyclable prolonge la Voie Verte venant de Carrières-sur-Seine.

Page 5

Au Pecq, les deux trottoirs du pont seront-ils un jour aménagés pour les cyclistes ?

Page 6

Longer la Seine à bicyclette dans la continuité nécessite des aménagements qui mettent en cause de nombreux organismes.

Page 7

Montesson et Le Vésinet lancent un plan de développement des circulations douces.

Page 8

L'itinéraire d'une jolie promenade dans la Boucle de Montesson

Page 10

A Bezons, des propositions pour l'aménagement du chemin de halage

Page 11

Et si on investissait dans la sécurité vélo ?

Page 12

Les activités 2016 de Réseau Vélo 78

Sartrouville

Une piste toute neuve sur les quais de Seine



Grâce à la véloroute Paris-Londres, Sartrouville a pu bénéficier depuis 2012 sur le quai du Pecq d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 mètres de large depuis la limite de Montesson jusqu'à l'entrée du parc du dispensaire. Cette piste, cofinancée par Sartrouville et le département des Yvelines, est le tronçon sartrouillois de la véloroute (Voie Verte Paris-Londres) et relie Montesson à Maisons-Laffitte par le pont de la 2ème DB.

Bien que représentant une amélioration pour les cyclistes, elle a suscité quelques critiques dues à l'implantation sur la piste elle-même de certains panneaux de signalisations et des candélabres de l'éclairage public ainsi qu'à

une protection jugée insuffisante par rapport à la circulation automobile. Les travaux de réfection de la digue, entrepris peu de temps après la mise en service de la piste, ont ensuite créé des dommages qui n'ont été qu'imparfaitement réparés, laissant ainsi une piste dans un état laissant à désirer. La liaison le long du quai était incomplète et s'interrompait brutalement, sans signalisation, pour suivre l'itinéraire du Paris-Londres à travers le parc du dispensaire. La prolongation vers le lycée privé Jean-Paul II annoncée depuis 2014 a été reportée jusqu'à cette année 2016 qui a vu la mise en chantier d'une rénovation complète des réseaux d'assainissement.

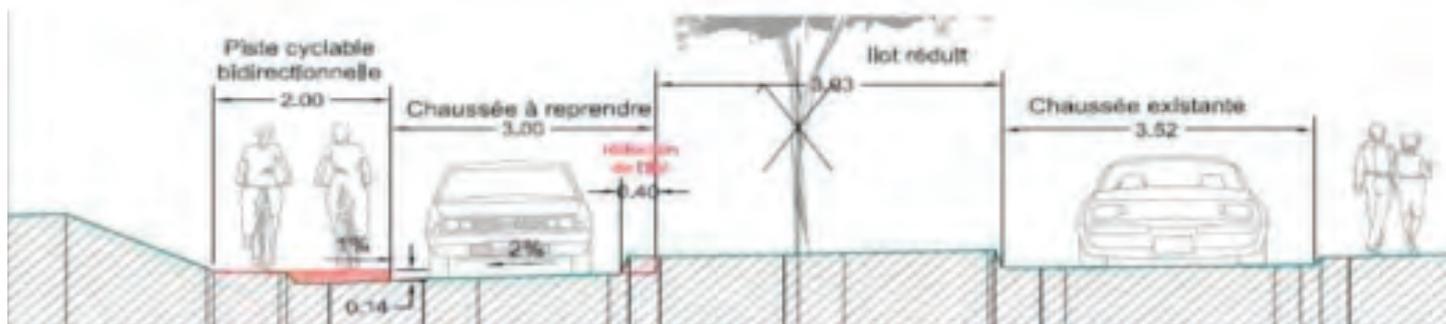
Ces travaux sont exécutés en deux tranches : la première, réalisée au premier semestre 2016, a permis la remise à neuf de la section allant de Montesson au pont du chemin de fer. Les services techniques ont profité de ces grands travaux pour refaire également la piste cyclable tout en corrigeant les défauts originaux :

- la signalisation et les candélabres sont reportés sur le talus de la digue ;
 - les stationnements voitures sont côté chaussée ;
 - la chaussée voiture est séparée de la piste par une bordure en relief biseautée.
- La deuxième tranche, en cours de réalisation au deuxième semestre 2016, devrait être mise en service dès le début de l'année 2017.

Ces travaux permettront de compléter l'itinéraire cyclable depuis l'entrée du jardin du dispensaire jusqu'à la rue Guy-de-Maupassant, rejoignant ainsi la piste qui accède au lycée Jean-Paul II. La piste cyclable située côté Seine sera également bidirectionnelle. Les arbres du petit îlot au milieu de la chaussée en bout de quai pourront être conservés en réduisant simplement l'îlot comme indiqué sur le schéma ci-dessous.

Espérons maintenant que le projet de piste le long de la Seine (de Cormelles-en-Parisis, à La Frette et Herblay) du député-maire de Montigny-lès-Cormelles voit le jour et nous pourrions alors bénéficier d'un itinéraire continu entre Herblay, Sartrouville et au-delà.

PhL



Le Pecq

Du nouveau sur le pont



Autorisation des vélos sur le trottoir nord

La commune du Pecq s'étend de part et d'autre de la Seine.

Le pont Georges-Pompidou, communément appelé pont du Pecq, relie les

le trottoir nord ou aval avec, conjointement, un aménagement du trottoir jusqu'au chemin de halage. Aménagement que nous saluons, car il permet d'assurer une continuité du pont vers les berges de Seine et vers le parc des Corbières, en limite de la commune du Mesnil-le-Roi.

En A, la sortie du pont vers le chemin de halage ou vers Saint-Germain, en traversant le passage piétons.



deux rives. Ce pont constitue un goulot d'étranglement très très fréquenté.

Les cyclistes sont les « roulants » les plus vulnérables. Pour eux, il n'est vraiment ni confortable ni sécurisant d'emprunter ce pont, notamment aux heures de forte circulation.

Depuis peu, le trottoir côté sud ou amont, n'est plus autorisé aux cyclistes. L'autorisation s'est reportée sur

A noter, l'étroitesse du passage avec un poteau métallique très gênant qui mériterait d'être déplacé.

En B, la fourche après la descente du pont sur un trottoir très large qui permet soit d'accéder au chemin de halage soit de continuer vers le parc des Corbières.

Quant à la continuité vers Saint-Germain, nous souhaitons que l'étude de sécurité de cet axe actuellement en cours intègre les cyclistes en leur attribuant un aménagement spécifique.

Et pourquoi pas sur le trottoir sud ?

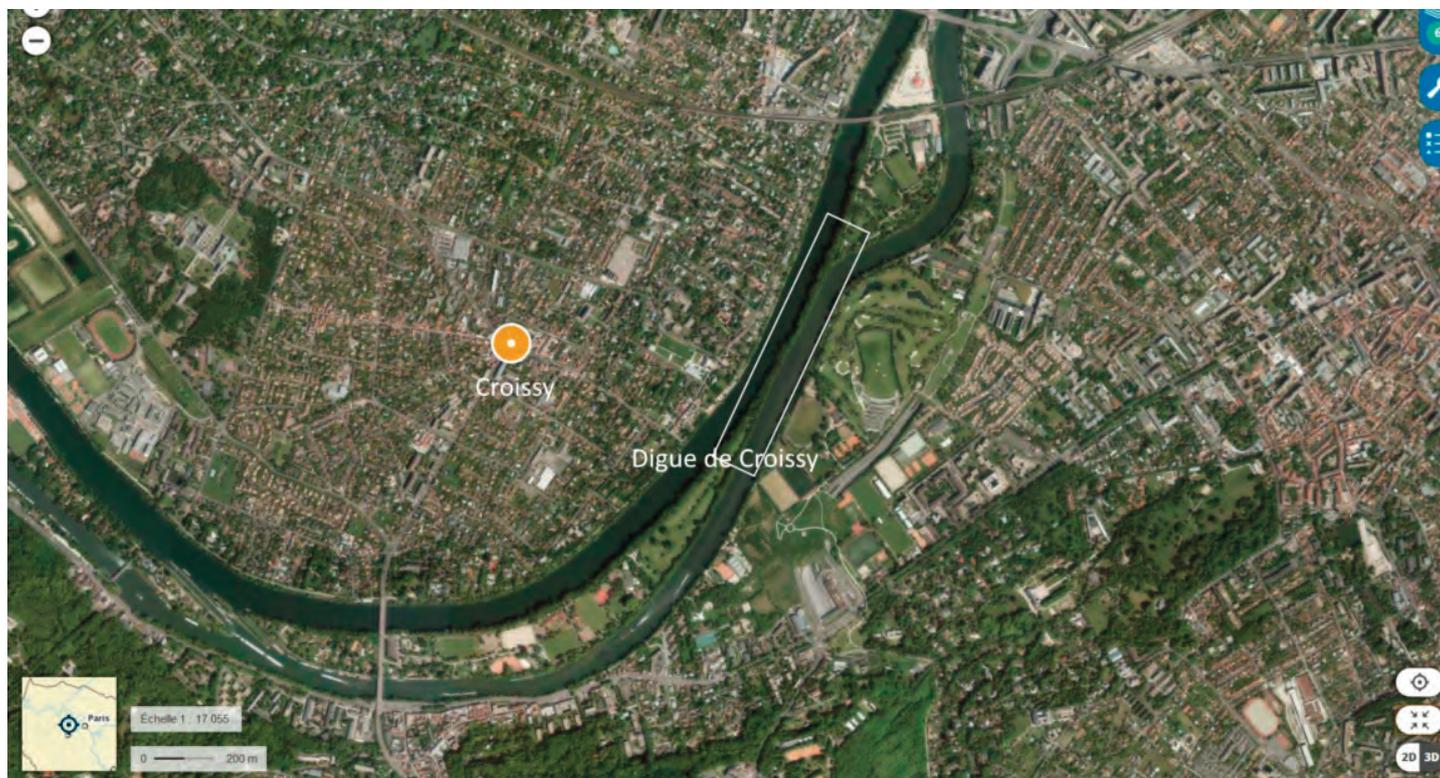
Le fait d'avoir un trottoir autorisé aux cyclistes est utile mais insuffisant. Le niveau de dangerosité de ce pont est le même dans les deux sens pour les cyclistes, particulièrement les non-confirmés, qu'ils soient jeunes, âgés ou en famille. Aussi nous demandons à la commune du Pecq d'autoriser la circulation des cyclistes sur les deux trottoirs.

Une expérience de plusieurs années a montré que la cohabitation des cyclistes avec les piétons n'y pose pas de problème particulier.

FP et LC



Le Vélo et la Seine



Réseau Vélo 78 s'est intéressé à un itinéraire de l'Avenue Verte qui longe la Seine dans la majeure partie de son tracé yvelinois. Depuis janvier 2016, celui-ci se trouve en totalité dans le domaine d'activités de la nouvelle communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles de la Seine : la CASGBS.

C'est ainsi que de nombreux contacts ont eu lieu avec le Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise, le S.M.S.O., qui a œuvré sur les aménagements des berges du fleuve. Il a reconstruit, il y a peu, la digue de Sartrouville avant de refaire bientôt celle de Montesson.

VNF (Voies Navigables de France) a pour but essentiel la circulation des marchandises sur le fleuve et a totalement refait récemment le barrage de Chatou. Entre les écluses de Chatou et Bougival il y a donc deux bras de Seine dont les niveaux d'eau sont différents de trois mètres vingt. En effet, l'île de la Chaussée et l'île des Impressionnistes, précédemment séparées par un bief, ont été réunies en une seule île par le comblement de celui-ci au moyen de la construction d'un

ouvrage baptisé « digue de Croissy. » Ce site était un haut lieu de l'impressionnisme. Claude Monet et Pierre-Auguste Renoir se retrouvaient au célèbre café-flottant « La Grenouillère » En 1869, ils y peignent leurs premières toiles impressionnistes, faisant de cet endroit un lieu à la mode très fréquenté. La « Digue de Croissy » garde en mémoire l'ambiance « Belle Époque » évoquée dans les écrits de Guy de Maupassant.



Bien que le pédalo soit un sport de détente apprécié, ce n'est pas ce qui a motivé nos interventions auprès de VNF. Réseau Vélo 78 a fait partie avec les associations Racine et Seine Vivante d'une délégation du Cadeb qui a

voulu exprimer ses souhaits concernant des travaux à venir. Dans ce but, elle a rencontré à Bougival, en décembre 2016, « l'UTI (Unité Territoriale d'Itinéraire) Boucles de la Seine ». Celle-ci l'a écoutée avec attention et a fourni les explications demandées sur le passé et le devenir de cette digue.

En effet, l'ouvrage avait donné des signes de faiblesse et VNF avait décidé d'y interdire la circulation en installant deux portes en fer bien cadenassées. Or, elles ont été détruites par des vandales et le cheminement devenait dangereux. Les inondations de juin 2016 ont entraîné le rétrécissement du chemin par la chute de pans des berges de cette digue qu'il a fallu protéger dans l'urgence avec l'installation d'enrochements, de remblais et le battage de palplanches.

Un confortement sérieux de cette digue est donc prévu par VNF qui doit réaliser des travaux importants d'un montant estimé à neuf millions d'Euros.

Cet ouvrage permettait une agréable promenade piétons-vélos, bien connue des familles et de tous ceux qui s'entraînaient à la course à pied, sur un chemin de cinq mètres de large et plus

sur sa ligne de crête. Il empruntait le pont Maréchal-de-Latre-de-Tassigny (branche Croissy), les quais de Croissy, le quai Jean-Mermoz, le pont de Chatou, le mail de la foire et le parc de Chatou, puis ce chemin sur la digue. Mais VNF a déclaré que la réalisation d'un sentier et sa gestion devaient être à la charge des collectivités. Il est du ressort de la commune de Croissy-sur-Seine qui fait partie de la CASGBS. Celle-ci devra donc en être le maître d'œuvre et en assurer le plan de financement, le SMSO pouvant intervenir dans la réalisation.

VNF vient de signer la charte de participation du public, outil du dialogue environnemental dont les quatre grands principes figurent sur le site du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Depuis le Plan Seine de 2005 pour l'aménagement de celle-ci après les crues de 2002 et 2003, une étude réalisée par le cabinet de A. Grumbach a abouti au projet « Seine Métropole », et un schéma stratégique 2030 pour l'aménagement et le développement de la Vallée de la Seine a été publié. La Délégation interministérielle au développement de la Seine (DIVDS) a

participé récemment à une réunion technique où a été mise en route une dynamique de comité d'itinéraire assurée par les DRC (Départements et Régions Cyclables) qui effectuent une mission d'accompagnement à la structuration de la Véloroute de la Seine/V33 au titre du CPIER (Contrat de Plan Interrégional Etat/Régions) Vallée de la Seine pour dix-huit mois.

Nos édiles ont décidé de concentrer leurs efforts en matière de tourisme sur l'aménagement des bords de Seine. Bien que les moyens financiers soient en forte baisse, de nombreux organismes ont été créés :

- « Chemin de Seine » par le département des Yvelines en 2013

- « La Seine en partage », à laquelle Croissy adhère, par le département de Seine et Marne

- « Axe Seine » constitué par une association de cinq départements : le 76, le 27, le 92, le 95 et le 78.

Celle-ci organisera un événement festif sur 500 km de Seine les 23, 24 et 25 juin 2017

- Enfin « Réinventer la Seine », Paris-Rouen-Le Havre a entraîné la constitution de HAROPA qui étudie le port



*Une des zones d'érosion côté Croissy.
Le chemin s'effondre.*

d'Achères et a fait un appel à projets innovants : 174 dossiers ont été reçus pour 35 sites; trois à quatre candidatures doivent être retenues par site (voir leur site).

Réseau Vélo78 vous reparlera de tous ces projets sur le plan vélo au fur et à mesure de leur avancement. **GMSL**

Une mobilisation dans la Boucle de Seine

Bonne nouvelle pour les amateurs de circulations douces, puisque deux communes, Le Vésinet d'une part, Montesson d'autre part, ont lancé respectivement ce printemps et cet automne, chacune de leur côté, un plan de développement des circulations douces.

Y participent les délégués des communes (les responsables de projets sont respectivement M. Elkael pour le Vésinet, M. Lassagne pour Montesson) ainsi que :

- les services techniques des deux communes ;
- des associations de parents d'élèves au Vésinet ;
- le CADEB ;
- Réseau Vélo78,

- des représentants de quartiers au Vésinet et à Montesson.

Des objectifs communs animent la volonté d'avancer sur ce sujet, en particulier :

- la nécessité de mettre en place un réseau de circulations douces entre les pôles d'attraction des communes : écoles, collèges et lycées, mais également gares et stades ;
- une volonté affichée d'engager ces processus de façon partagée et collégiale ;
- une démarche concrète avec, après quelques réunions de principe, des visites de terrain sur les priorités décidées en commun ;
- la reconnaissance d'élargir ce maillage en liaison avec les communes limitrophes ;

- la reconnaissance d'un phasage des projets, puisque tout ne pourra se faire en même temps et que certaines contraintes techniques rendent cette démarche incontournable.

Il reste encore à convaincre les deux mairies de travailler ensemble sur leurs priorités communes, en particulier sur les grands axes de circulation (route de Montesson au Vésinet et avenue Aristide-Briand à Montesson), l'accès aux gares du RER ainsi que le maintien et la gestion de la ligne de bus 19.

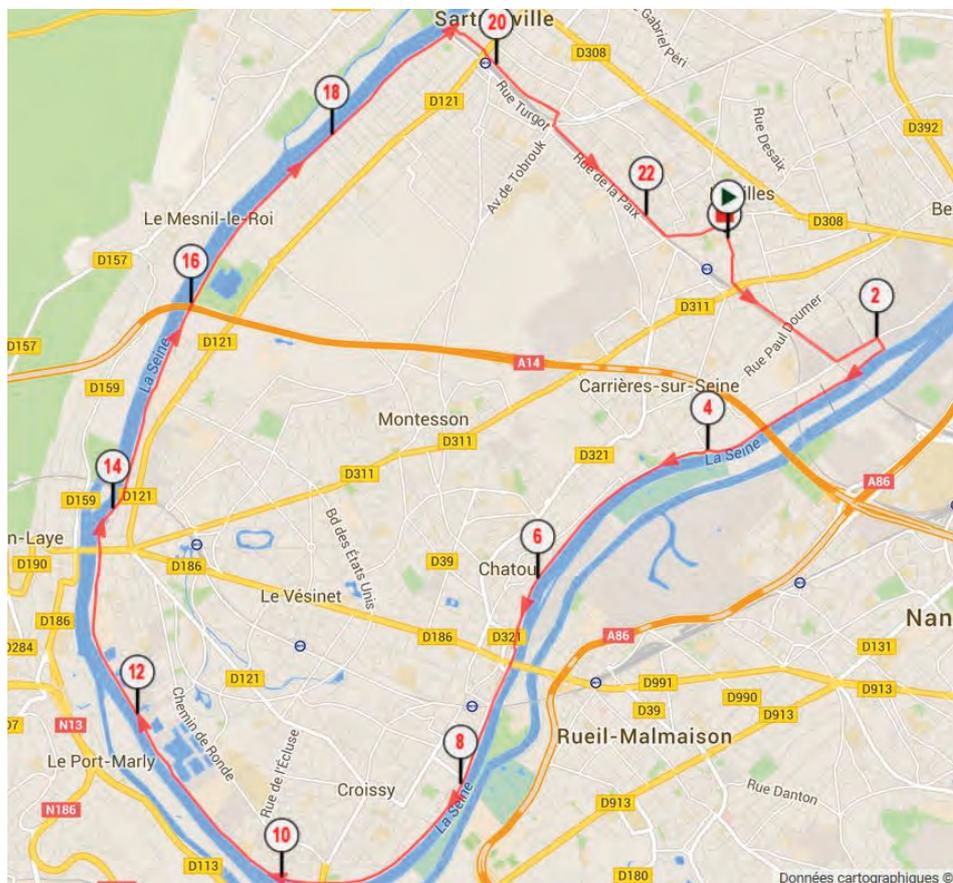
Voilà un bon départ, animé dans une ambiance semble-t-il volontariste, sûrement collégiale, et un esprit d'ouverture qui, pour l'instant, ne se démentent pas.

PL

Promenons-nous, dans les bois... et ailleurs...

Fiche promenade vélo n° 3

Boucle de Montesson par la voie verte Paris - Londres



Nous avons choisi de fixer le départ et l'arrivée de cette promenade à la mairie de Houilles. Pour ceux qui viendraient par le train, la gare est toute proche.

De là, nous allons rejoindre le chemin de halage à Bezons en suivant la voie de chemin de fer par les rues Gambetta et du 4 septembre. Nous traversons la D311 pour prendre la rue de la Convention puis la rue du Tonkin en longeant toujours la voie ferrée. C'est ensuite la rue de la Pâture qui, bien qu'étant toujours en ville, annonce les espaces plus verts que nous allons rencontrer. Dans l'axe de la rue nous avons une vue directe sur les tours de la Défense. Au feu au bout de la rue de la Pâture, prendre à gauche. A environ 500 mètres sur la droite vous trouverez la rue des Carrossiers (sens interdit sauf riverains, il faudra demander à la mairie d'ajouter «sauf cyclistes») qui mène tout de suite sur le chemin de halage.

A partir de ce point, nous sommes sur une voie partagée avec les piétons. Il est donc impératif de respecter la prio-



Au loin les tours de la Défense
rité qui sera rappelée plusieurs fois par des panneaux le long du parcours. Cette partie du chemin de halage n'a

pas encore (août 2015) été aménagée en dur comme le tronçon suivant à Carrières-sur-Seine mais reste cependant assez roulant.

Nous rejoignons rapidement une piste très confortable récemment aménagée par la commune de Carrières-sur-Seine et protégée par chicanes des véhicules à moteur. La piste passe sous les ponts du chemin de fer et de l'autoroute A14 et longe une petite plaine maraîchère avant d'entrer dans Carrières par le terrain de boules à hauteur d'une halte fluviale. La piste passe devant les jardins de la mairie de Carrières-sur-Seine en longeant le quai Charles-de-Gaulle.

De Carrières à Chatou, le chemin de halage est plus promenade piétonne qu'itinéraire cycliste ; ne pas oublier de laisser la priorité aux piétons.

Nous arrivons à Chatou sur le quai du Nymphée à hauteur du nouveau barrage EDF. La circulation voiture est interdite le weekend sur ce quai mais, en semaine, il faut partager cette route étroite avec les voitures. Un aménagement pour les cyclistes devrait voir le jour dans un avenir qu'il faut espérer proche.

Après le quai du Nymphée, on peut prendre le trottoir de gauche ou le sentier derrière la barrière de sécurité (attention : petite marche) jusqu'à la piste cyclable qui démarre sous le pont routier.

Nous sommes maintenant sur l'itinéraire de la Voie Verte Paris-Londres qui, venant de l'autre rive, emprunte le pont de Chatou pour traverser la Seine.

Prendre à gauche sous le pont du chemin de fer : l'Allée Verte suit le chemin des Impressionnistes, balisé par des

Promenons-nous, dans les bois... et ailleurs...



Reproduction
de Claude Monet

reproductions de tableaux. La voie, en bord de Seine, est large mais très fréquentée par les promeneurs, en particulier le week-end.

Nous suivons la Seine de Chatou à Croissy puis Le Pecq, avec au passage une vue sur les îles des Impressionnistes, Fleurie et de la Loge, cette dernière abritant un établissement important de la communauté d'Emmaüs.

Avant de quitter Croissy nous passons, clin d'œil au Paris-Londres, devant l'entrée de la « British School of Paris ». Nous arrivons ensuite aux bassins de traitement des eaux par géo-filtration de la Lyonnaise des Eaux.

C'est ensuite l'arrivée au Pecq, passage sous le pont routier, sous le RER A (attention voie étroite sans visibilité : respecter l'arrêt si feu rouge) au niveau

de l'île Corbière. Nous sommes de nouveau dans une zone appréciée des promeneurs à pied et roulons donc à vitesse modérée. Après être passés sous le pont de l'A14, nous arrivons au parc départemental de la boucle de Montesson et de l'étang de l'Épinoche où sont recensées de nombreuses espèces d'oiseaux dont quarante-six sont protégées. Lieu idéal de pique-nique.

Quelques centaines de mètres plus loin, nous longeons le mur d'enceinte du centre hospitalier Théo-

dore Roussel (psychiatrie infanto-juvénile et générale) avant de rejoindre la piste cyclable bidirectionnelle du quai George-Sand de Montesson. Nous quittons la voie verte Paris-Londres à Sartrouville après être passé sous le pont de chemin de fer pour prendre à droite la rue Jean-Racine. Ensuite, de la rue Victor-Hugo, nous gagnons et traversons la place des Fusillés, devant la gare, puis empruntons la rue Lamartine jusqu'au pont de la Ruine. Depuis octobre 2015 nous pouvons emprunter la rue Diderot, actuellement coupée par les travaux de déviation de la RD121, puis les rues de la Marne et Gambetta pour rejoindre notre point de départ à la mairie de Houilles.

PhL



Passage étroit sous le RER A : respecter les feux



Le barrage EDF
de Chatou en chantier

Distance : 23 km
Durée : 1h pour les sportifs,
1h30 pour les promeneurs
Niveau de difficulté :
facile, sans dénivelé
Environnement :
un peu de ville, voie verte
Paris-Londres en bord de Seine.
A voir :
Barrage EDF de Chatou,
île des Impressionnistes,
parc de la boucle...
Lien OpenRunner :
<http://www.openrunner.com/index.php?id=5185612>

Bezons (en limite de Carrières-sur-Seine)

Un projet de pôle sportif en bord de Seine

Ce projet a fait l'objet en 2015 d'une enquête publique en mairie de Bezons, dans le cadre de la révision générale du PLU.

Réseau Vélo 78 a profité de cette opportunité pour inscrire ses positions dans le registre public, en accord avec l'association MDB Bezons/Argenteuil, qui partage nos opinions sur ce dossier*.



Nos remarques déposées en mairie de Bezons

Ce projet permettra de créer un pôle sportif, dont un stade, dans une zone actuellement en friche en limite de Carrières-sur-Seine, mais excentrée par rapport au cœur de ville de Bezons.

Il faut donc saisir l'opportunité de la présence du chemin de halage pour faciliter les déplacements doux sur les bords de Seine.

La place faite à la voiture reste trop importante

Il faut employer tous les moyens nécessaires pour limiter l'utilisation de l'automobile, pour diminuer évidemment le niveau de pollution de l'air, mais aussi pour éviter la saturation de la voirie (notamment aux heures de pointe) et des parkings de stationnement.

Le chemin de halage existe à Bezons mais nécessite une réhabilitation

Depuis le pont de Maisons-Laffitte jusqu'à Carrières-sur-Seine (soit sur vingt-cinq kilomètres) les bords de Seine sont quasiment aménagés pour piétons et cyclistes. Même qualité d'aménagement entre le pont de Bezons et celui de Bougival sur l'autre rive de la Seine, avec un superbe aménagement sur le pont de Bezons.

Sur le territoire de Bezons, le chemin existe mais il est en mauvais état, voire difficilement praticable par temps de pluie. Les automobiles des habitants des péniches et autres usagers locaux n'arrangent pas les choses, mais nous soutenons la volonté de la commune de Bezons de changer cette situation.

Le chemin de halage : voie pour piétons et cyclistes

Depuis que la commune de Carrières a aménagé ses bords de Seine, la fréquentation du chemin de halage a fortement augmenté :

- promeneurs locaux à pied ou à vélo ;
- promeneurs qui font le tour des ponts (Chatou/Bezons) par les deux berges ;
- de plus en plus de cyclistes qui se rendent au travail via le pont de Bezons, soit pour prendre le tramway, soit pour se rendre à Nanterre, La Défense...

Le chemin de halage pour aller au stade

Il est certain que si beaucoup de Bezonnais disposaient d'un chemin de halage praticable, ils l'utiliseraient en laissant leur voiture au garage pour se rendre au stade.

La population qui fréquente les stades est majoritairement jeune, et

donc sans voiture.

Plutôt que d'obliger les parents à faire le taxi, les jeunes pourraient se rendre au stade à vélo en utilisant le réseau cyclable de la ville et le chemin de halage.

Un point d'attention reste l'éclairage pour y circuler en sécurité de nuit, difficilement compatible avec une approche respectueuse de la faune, mais les parents accepteraient-ils que leurs enfants empruntent ce chemin s'il n'est pas au moins partiellement éclairé ?

Il faudra dans tous les cas sensibiliser sur l'obligation de rouler avec un bon éclairage vélo.

Aspect environnemental

Le chemin de halage sur la commune de Bezons (soit deux kilomètres) est un site naturel sensible, dont l'état est inégal, voire partiellement très dégradé selon l'endroit où l'on se trouve. Sa réhabilitation nécessaire doit se faire avec intelligence, en améliorant sa qualité de roulement, et son environnement végétal pour en faire un véritable couloir écologique. Les techniques existent, les réalisations également...

CC

*<https://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article749>

<https://fr-fr.facebook.com/MDBArgenteuilBezons>



**Dépenser 0,83 € par mois
pour rouler à vélo dans nos villes
en toute sécurité :
est-ce bien raisonnable ?**

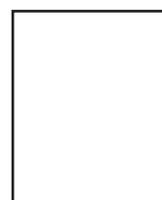
La cotisation à Réseau Vélo 78, inchangée depuis 20 ans,
a été réactualisée cette année pour faire face
aux dépenses qui, elles, n'ont cessé d'augmenter.

Elle a été fixée à 10€ par an.

Vous pouvez la régler facilement
en faisant directement un virement bancaire
au compte IBAN : FR42 2004 1010 1241 5897 7T033 317
et en rappelant par mël vos coordonnées à l'adresse :
resovelo@gmail.com

Les associations avec lesquelles Réseau Vélo 78 collabore

SEINE VIVANTE 14, rue Charles-Bémont 78290 CROISSY-SUR-SEINE Tél : 01 30 15 06 70
CADEB (Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson)
130, av. du Général-de-Gaulle 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28
MDB (antenne Argenteuil/Bezons) <http://www.mdb-idf.org>
MLDD 12, rue du Tir 78600 Maisons-Laffitte Tél : 01 39 12 36 52
RUEIL A VELO 11, rue Camille-Corot 92500 RUEIL-MALMAISON <http://ebrav.wordpress.com/>



Association Réseau Vélo 78
Secrétariat
7, rue Paul-Gauguin
78360 MONTESSON

Activités de Réseau Vélo 78

En 2016



20 mars :
Promenade à vélo décontractée à la base de loisirs de Cergy-Pontoise

5 juin : La Convergence des Franciliens sur Paris.



3 septembre : Forum des Associations à Houilles



13 septembre : Inauguration de la Véloscénie



16 octobre : sortie d'automne



20 octobre : cérémonie anniversaire des 20 ans de Réseau Vélo 78 et du Cadeb.

« La Lettre
de Réseau Vélo 78 »
Bulletin d'information
de Réseau Vélo 78
Association loi de 1901 dont le but
est la promotion de la bicyclette
en tant que véhicule urbain
et interurbain
47, chemin du Tour des Bois
78110 LE VESINET
Tél : 01 30 53 34 50
www.reseauvelo78.org
Directeur de la Publication :
Lionel Carrara

**Pour que les Yvelines deviennent un département où se déplacer à vélo
soit à la fois agréable et sûr,
il faut pouvoir peser sur les décisions. Et pour cela, il faut être
LE PLUS NOMBREUX POSSIBLE !**



Soutenez l'action de l'association Réseau Vélo 78

Siège social : 47, chemin du Tour des Bois 78110 LE VESINET

(e-mail : reseau.velo.78@club-internet.fr ★ site : www.reseauvelo78.org)

Je soussigné(e) (Nom, prénom) :

Domicile :

Tél : Adresse Internet :

demande à adhérer à l'association, à être informé de ses actions (promenades, manifestations) et à recevoir sa lettre d'information.

Je cotise en tant que

- Membre sympathisant (10 €)
- Membre bienfaiteur (à partir de 20 €)
- Association (20 € + 0,20 € par adhérent)

Règlement ci-joint en espèces par chèque bancaire à l'ordre de Réseau Vélo 78

A envoyer à Réseau Vélo 78, 7 rue Paul-Gauguin 78360 Montesson